

Sur la déclaration à moi faite par le Sieur Lou Baptiste Chablon
 âgé de vingt-neuf ans, profession d'ouvrier menuisier domicilié à Saint Germain
 qui a dit être Désigné du défunt et par le sieur Charles
Christiane âgé de vingt-neuf ans, profession d'ouvrier
 domicilié à la Gode qui a dit être père en commun du défunt
 Et tous les déclarants, et ne pouvant ni écrire ni signer
 Constaté, suivant la loi, par moi Jean Pannier du bureau Mairie St-Germain
 remplissant les fonctions d'Officier public, et
 lecture du présent acte a été donnée aux déclarants, après lecture faite et ont signé :